

Le 15 juillet 2015

L'honorable Paul Davis
Premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador
Édifice de la Confédération, édifice de l'Est
C.P. 8700
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
A1B 4J6

Objet : Une stratégie nationale anti-pauvreté

Monsieur le Premier Ministre,

Il est temps que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership en matière de pauvreté.

Au nom des plus de 600 organismes de soutien et 10 000 individus partout au pays qui souhaitent voir le gouvernement poser des gestes précis et soutenus pour contrer la pauvreté, *Dignité pour touTEs : la campagne pour un Canada sans pauvreté* vous demande, ainsi qu'à vos collègues premiers ministres, d'appuyer notre stratégie nationale d'éradication de la pauvreté lors de la rencontre estivale du Conseil de la Fédération qui se tiendra à St. John's du 15 au 17 juillet.

L'obligation d'aborder le sujet de la pauvreté ne se limite pas à un seul palier de gouvernement : en fait, tous les représentants du gouvernement – de l'échelon municipal jusqu'à l'échelon fédéral – ont la responsabilité de s'assurer que les Canadiens puissent vivre leur vie avec dignité. La pauvreté est une violation des droits de la personne : la collaboration des gouvernements s'avère nécessaire pour venir en aide aux 4,8 millions d'individus partout au Canada qui ont du mal à joindre les deux bouts.

L'éradication de la pauvreté représente une tâche difficile qui nécessite une implication de la part de tous. Chaque province et territoire détient des méthodes particulières d'aborder la pauvreté, mais il manque encore une ligne directrice à l'échelon fédéral. Bien que les provinces et les territoires soient responsables de concevoir et d'appliquer les programmes de soutien au logement, à l'éducation et au bien-être des individus dans le besoin, le gouvernement fédéral a un rôle fondamental à jouer par l'entremise de son élaboration des politiques, de ses compétences législatives, de son système fiscal et de ses pouvoirs de répartition.

En février dernier, *Dignité pour touTEs* dévoilait un modèle de plan fédéral anti-pauvreté intitulé [*Dignité pour touTEs : un plan national anti-pauvreté pour le Canada*](#). Ce plan présentait des recommandations adoptées à l'unanimité par la communauté et qui sont relatives à six secteurs de dépenses qui devraient faire partie d'une stratégie fédérale : sécurité du revenu, logement et sans-abrisme, santé, sécurité alimentaire, travail et emploi; et éducation et protection de la petite enfance.

Les recommandations qui y sont faites répondent à des besoins immédiats, et à courts et longs termes. Elles comprennent des suggestions de réformes, comme le renforcement de la Prestation nationale pour enfants, l'offre de mesures incitatives à l'emploi pour les jeunes et les populations sous-représentées au sein de la main-d'œuvre, la réforme de l'assurance-emploi pour qu'elle puisse mieux refléter les réalités du marché du travail, l'élaboration d'une stratégie nationale sur le logement et le sans-abrisme, et la création d'une entente sur la santé d'une durée de 10 ans – des secteurs qui auraient un impact important sur la réduction de la pauvreté et le soutien des économies locales.

Un plan national anti-pauvreté pour le Canada a été conçu pendant une période de 5 ans grâce à la contribution de divers groupes d'universitaires, de responsables des orientations politiques, de dirigeants communautaires et d'intervenants en matière de pauvreté. Ces individus ont uni leurs efforts en raison de l'importance grandissante d'un plan d'ensemble – qui profitera à toute la population du Canada.

La façon dont la pauvreté est présentement abordée au Canada coûte très cher aux provinces et aux territoires. Ainsi, l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance estime que l'itinérance coûte plus de 7 milliards de dollars à l'économie canadienne. À titre de comparaison, une stratégie nationale de logement coûterait 2 milliards de dollars au gouvernement fédéral. Le plan proposé permettrait au Canada de s'acquitter de ses obligations en matière des droits de la personne – et d'assurer une saine gestion financière.

L'Organisation des Nations Unies a demandé au Canada, lors de divers examens périodiques universels du pays, d'élaborer un plan anti-pauvreté : sa plus récente demande remonte à 2013, lors de l'Examen périodique universel du Canada effectué par le Conseil des droits de l'homme à Genève. Nous reconnaissons que les provinces et les territoires ont été forcés de porter le poids de la résolution des problèmes de pauvreté, et de s'acquitter des obligations du Canada en matière des droits de la personne relatifs à cette question. Nous croyons que pour éradiquer la pauvreté, le gouvernement fédéral doit s'impliquer pour soutenir les grands efforts déployés par votre province pour venir en aide à ses membres les plus démunis. Un plan national anti-pauvreté représente la prochaine étape.

Nous attendons votre réponse avec intérêt et réitérons notre demande envers ceux qui assisteront à votre rencontre pour lancer un appel en vue d'un plan national d'éradication de la pauvreté au Canada. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos collègues, un climat de bonne entente lors de ces échanges importants. Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.



Leilani Farha, directrice administrative, **Canada sans pauvreté**



Joe Gunn, directeur administratif, **Citizens for Public Justice**

c. c. : les premiers ministres provinciaux et territoriaux
le très honorable Stephen Harper, premier ministre du Canada
Thomas Mulcair, chef de l'opposition officielle
Justin Trudeau, chef du Parti libéral du Canada
Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois
Elizabeth May, chef du Parti Vert du Canada
les partenaires de la campagne *Dignité pour touTEs*

www.dignityforall.ca & www.dignitepourtous.ca

c/o Canada Without Poverty, 251 Bank St., 2nd Floor, Ottawa, ON K2P 1X3
a/s de Canada sans pauvreté, 251 rue Bank, 2e étage, Ottawa, ON K2P 1X3